

République française
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 07 février 2023

En exercice : 18

L'an deux mille vingt-trois et le sept février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire

Présents : 17

Présents : Michel BRULHART, Angélique NICOSIA, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Leila MANET, Claude MOREIRA, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD, Nicolas PIDOUX, Jean-Pierre DEMORNEX

Votants : 17

Absents excusés : Loïc CHRISTIN

Secrétaire de séance : Nicolas PIDOUX

2023_06 - Objet : Attribution des marchés de travaux relatifs à l'extension de la boulangerie

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une consultation a été engagée afin de réaliser les travaux d'extension de la boulangerie.

Cette extension permettra d'agrandir la partie « laboratoire », de déplacer le four dans cette nouvelle partie, et ainsi de libérer de la place pour un salon de thé attenant au magasin.

Les travaux ont été divisés en 8 lots distincts.

Une consultation sous forme de procédure adaptée a été lancée et un avis d'appel public à la concurrence a été adressé le 05 décembre 2022 pour publication dans la Voix dans l'Ain et le BOAMP. Cette annonce a également été mise en ligne sur le site de dématérialisation des marchés publics de la collectivité.

Conformément au règlement de consultation, la date de réception des offres a été fixée au 16 janvier 2022.

10 entreprises ont remis une offre dans les délais impartis, et une entreprise a remis une offre hors délais.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'aucune offre n'ayant été reçue pour le lot n°7 « Plomberie - CVC », 4 entreprises ont été consultées directement conformément au code des marchés publics. 2 offres ont été remises pour ce lot.

Le bureau d'études AGI INGENIERIE a procédé le 17 janvier 2023 à l'ouverture des plis reçus. Au vu du rapport d'analyse établi le 27 janvier 2023 et compte-tenu des critères d'évaluation (prix 50% - valeur technique 50%), il est proposé d'attribuer les marchés de travaux comme suit :

- **Lot n°1 « Démolitions – Terrassements – VRD - Maçonnerie »** : entreprise JACQUET pour un montant de 228 186,23 € H.T.
- **Lot n°2 « Etanchéité »** : entreprise AMP ETANCHEITE pour un montant de 45 539,20 € H.T.
- **Lot n°3 « Menuiseries extérieures aluminium – Portes automatiques »** : entreprise CARRAZ pour un montant de 13 333,00 € H.T.
- **Lot n°4 « Cloisons – Doublage – Faux plafonds – menuiseries intérieures »** : entreprise BONGLET pour un montant de 31 579,15 € H.T.
- **Lot n°5 « Carrelage – Faïences - Résine »** : entreprise CONCEPT REALISATION pour un montant de 55 040,59 € H.T.
- **Lot n°6 « Peinture intérieure et extérieure »** : entreprise BONGLET pour un montant de 11 098,70 € H.T.
- **Lot n°7 « Plomberie - CVC »** : entreprise GERMAIN pour un montant de 24 382,25 € H.T.
- **Lot n°8 « Courants forts – Courants faibles »** : entreprise SPIE pour un montant de 37 410,00 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'attribution des marchés de travaux relatifs à l'extension de la boulangerie tel que précisé ci-dessus.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés et tout document s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré.

**Le Maire,
Michel BRULHART**

